

PROJET DE CRÉATION D'UN

BAPU

à Amiens

Septembre 2021

« Moi, pressé de trouver le lieu et la formule »
Rimbaud

CONTACT :

projetbapuamiens@gmail.com

- Patricia Wartelle : 06 60 28 72 31
- Dr. Catherine Stef : 06 87 98 18 21 Cabinet 03 23 89 08 47

La souffrance psychique des étudiant.e.s n'est plus ignorée, de nombreux articles et études le révèlent, la crise sanitaire a sans doute contribué à ce dévoilement. Les premiers résultats de la grande étude longitudinale i-Share¹ sur la santé des étudiant.e.s confirment l'ampleur de ce « mal-être » psychique.

Face à cette souffrance désormais reconnue comme un problème important de santé publique, nous sommes tous appelés, professionnel.le.s de la santé mentale et pouvoirs publics, à trouver des solutions pour répondre à ces difficultés.

¹ www.i-share.fr . Portée par l'université de Bordeaux en partenariat avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, l'INSERM et le CNRS, l'objectif de l'étude i-Share (pour Internet-based Students' Health Research Enterprise) est de suivre l'état de santé de 30 000 étudiant.e.s francophones sur 10 ans . D'après leurs premiers chiffres publiés en octobre 2017, plus de deux tiers des étudiant.e.s, âgé.e.s en moyenne de 21 ans ayant participé à l'étude signalent avoir vécu des épisodes dépressifs. Dans la cohorte i-Share, les femmes semblent plus facilement touchées par ce sujet, avec 9% de garçons et 15% de filles rapportant avoir eu une dépression (épisode dépressif caractérisé) dans leurs antécédents. Ensuite, environ 2/3 des participant.e.s signalent une symptomatologie dépressive dans les dernières semaines avec 60% chez les garçons et 71% chez les filles. De plus, au moment d'entrer dans leurs études, selon l'échelle PHQ9 (Patient Health Questionnaire), 18% des garçons et 31% des filles ont présenté un état dépressif modéré à sévère. Durant l'année écoulée, 1 participant.e sur 5 a eu des pensées suicidaires.

Un Bureau d'Aide Psychologique Universitaire, une structure de prévention et de soin

Les BAPU sont des lieux de consultations psychothérapeutiques destinés à l'ensemble des étudiant.e.s². Ils/elles y sont reçu.e.s, écouté.e.s et suivi.e.s par des psychiatres et/ou des psychologues. Ils/elles peuvent venir quelques séances pour traiter un point vif, ou plus quand la déstabilisation, fréquente à cet âge de la vie dénote des fragilités plus profondes. Le temps de prise en charge est subordonné à celui des études, et tient compte de la mobilité des étudiants.

Les principaux objectifs sont de soigner les troubles psychiques présentés (principalement anxieux et dépressifs), de prévenir les suicides, d'éviter le décrochage des études, l'entrée dans la précarité ou la chronicité. Intervenir au plus près du déclenchement des troubles permet in fine de les amener à occuper une place responsable vis à vis de leur destin et de leurs difficultés.

Les BAPU réalisent ainsi un véritable travail de prévention et de soins.

² Les BAPU reçoivent les étudiant.e.s inscrit.e.s à l'Université, dans les classes préparatoires aux Grandes Écoles et en général dans tous les établissements qui ouvrent le droit au statut d'étudiant.e (écoles d'ingénieur, de commerce, d'infirmiers, d'éducateurs...). Certains ont reçu un agrément leur permettant de recevoir des lycéen.e.s dès qu'ils/elles sont majeur.e.s.

Un BAPU à Amiens

Actuellement, à Amiens, le dispositif proposé aux étudiant.e.s est directement rattaché à l'Université. Il s'agit d'un Service de Soins Universitaire (SSU) qui couvre la Picardie, c'est-à-dire l'Oise, la Somme, l'Aisne, soit les villes d'Amiens, Abbeville, Compiègne, Creil, Saint-Quentin, et Laon.

Malgré son efficacité et sa présence active, le SSU ne peut pas répondre à la demande croissante de prise en charge³.

Les étudiant.e.s sont donc orienté.e.s soit vers une structure du secteur public type Centre Médico-Psychologique (CMP), soit vers des professionnel.le.s exerçant en libéral. Ces deux orientations présentent un certain nombre d'inconvénients :

- surcharge des CMP débordés par les problématiques psychiatriques avérées.
- et prise en charge onéreuse en libéral, pas toujours accessible économiquement au delà du dispositif chèque limité à six séances.
- Un BAPU à Amiens répondrait notamment à ce gap qui existe entre la prise en charge par le SSU et les structures de soins type CMP ou les professionnel.le.s exerçant en libéral.

³ 20% des étudiants ne relèvent pas des SSU, 40% des étudiants ne sont pas sur les campus. Les BAPU, sont ouverts à tous les étudiants, qu'il y ait des lieux dédiés aux étudiants, et situé hors campus, facilite l'accès au soin, sachant que le renoncement au soin, est un problème largement identifié chez les étudiants.

« Un étudiant de 20 ans reçu à temps, c'est un adulte de 30 ans qu'on ne recevra pas »⁴.

Paris, Strasbourg, Marseille, Rennes, Nice, Lille ... Nombreuses sont les villes qui se sont dotées d'une telle structure de prise en charge pour les étudiant.e.s.

Il existe à ce jour 18 BAPU⁵ en France, 6 à Paris et en région parisienne et 12 en province.

Un BAPU à Amiens permettrait à nombre d'étudiant.e.s de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions. Beaucoup d'enseignants s'en inquiètent et souscrivent à un tel projet : le taux de suicide chez les 15-24 reste la deuxième cause de mortalité, après les accidents de la circulation, et la première chez les 25-34 ans !

Un BAPU à Amiens participerait à la vie sociale de la ville. Les professionnel.le.s spécialisé.e.s dans l'accueil de cette population prendraient une part active dans un travail de prévention. Travail fondé sur le traitement des demandes, mais aussi offre de formation et d'information, tant auprès des étudiants que des différents professionnels ayant à faire avec les étudiants et plus largement les jeunes adultes. Un partenariat avec les enseignants pourrait ainsi être envisagé.

Enfin, **un BAPU à Amiens** s'inscrirait ainsi pleinement dans la feuille de route ministérielle Santé mentale et Psychiatrie présentée en juin 2018, plus particulièrement dans l'axe 1 « Promouvoir le bien être

⁴ « Mal-être étudiant : entretien avec le Docteur Cassin du BAPU de Rennes », www.studyrama.com On pourrait se questionner sur le coût des études à court ou moyen terme et sur celui de l'insertion professionnelle à long terme. On pourrait aussi se questionner sur le coût d'une prise en charge psychologique des étudiant.e.s à court et moyen terme et sur le coût d'une non prise en charge à long terme...

⁵ 06, Nice - 13, Marseille avec une antenne à Aix - 14, Caen (2) - 20, Corte - 25, Besançon (sous l'appellation BAPE) - 35, Rennes - 37, Tours - 57, Metz - 59, Lille - 63, Clermont-Ferrand - 67, Strasbourg (sous l'appellation CAMU) - 75, Paris-Luxembourg - 75, Paris-Pascal - 75, Paris-Claude Bernard - 75, Paris-Grange Batelière - 92, Neuilly-sur-Seine (Claparède) - 94, Créteil. On peut aussi rajouter le BAPU de Nanterre - La Défense Grand Ouest qui devrait ouvrir ses portes prochainement à l'initiative de Dominique Cupa et du département des Haut de Seine, ainsi que celui prévu à Paris initié par le Dr. Lauru, directeur du CMPP Etienne Marcel et le Département de Paris, celui d' Ajaccio et les projets de Dijon, de Lyon et du Mans.

mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique et prévenir le suicide »⁶, et dans la dynamique impulsée par la Réforme du système de santé telle qu'elle a été énoncée par le Président de la République dans son discours du 18.09.2018.

Pour toutes ses raisons, et probablement d'autres qui n'attendent qu'à s'exprimer, nous pensons qu'il est important pour la ville d'Amiens qu'elle se dote d'un BAPU.

⁶ « Etat des lieux du suicide en France », Ministère de affaires de la santé et des droits des femmes, www.santé.gouv.fr

Quelques repères quant au fonctionnement d'un BAPU

Le fonctionnement des BAPU est régi par l'**Annexe 33 du décret n°64-1202** du 25 novembre 1964 qui prolonge le décret 56-284 du 9 mars 1956 (conditions techniques d'agrément des centres de diagnostic et de traitement des BAPU).

Le BAPU d'Amiens serait un établissement de petite taille qui pourrait employer, au maximum^{7, 8} salariés

L'équipe se composerait comme suit :

Equipe administrative	Equipe thérapeutique	
1 temps de direction 20%	1 mi-temps de psychiatre	1 agent de service 20%
1 temps de comptable 30%	4 mi-temps de psychologues	

Les BAPU fonctionnent maintenant par convention avec l'ARS (sur le budget de l'assurance maladie) en CPOM convention pluriannuelle d'objectif et moyen. Les frais de fonctionnement d'un BAPU (groupes de dépense) conditionnent le nombre d'actes à effectuer chaque année par les cliniciens.

⁷ Certains postes (comptable et agent d'entretien) pourraient dépendre d'établissements existants telle qu'une association de tutelle.

Dans la Somme, à Amiens, environ 20 % de la population est étudiante, les 18-24 ans représentent environ 38 % des habitants. Des chiffres qui lui ont récemment valu d'être sélectionnée pour le titre de « Capitale européenne de la jeunesse 2020 », titre prolongé en 2021. Avec 30 698 étudiants, l'UPJV est implantée dans six villes, avec au total onze UFR. S'ajoutent 7 873 en Post-baccalauréat, 13 600 étudiants dans les autres écoles et universités, 15 388 apprentis, pour un total de 52 172 étudiants toutes filières confondues. Dans l'Aisne, 2 200 étudiants à Laon sont recensés, et 2 000 à Saint-Quentin sans aucun dispositif dédié aux étudiants.

Des premiers contacts avec la direction du SSU et du CROUS à Amiens ont été pris. La file active du CROUS concernant les consultations psychologiques est de soixante dix étudiants par an, avec deux demi-journées par semaine de psychologues. Un article dans Le Monde, du 14/01/2021 « L'université d'Amiens dépassée par la détresse psychologique de ses étudiants »⁸, indiquait que trois quart des étudiants présentent des signes de détresse psychologique, et un sur cinq a eu récemment des idées suicidaires. Le SSU ne peut répondre à toutes les demandes, la directrice est intéressée pour nous rencontrer et parler de ce projet.

Il serait intéressant de proposer également des consultations dans les villes comme Laon, Saint-Quentin, Compiègne.

⁸ Article en ligne : https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/02/14/l-universite-d-amiens-depassee-par-la-detresse-psychologique-de-ses-etudiants_6069893_4401467.html